

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2018

L'an 2018, le 11 Juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05 juin 2018.

Étaient PRÉSENTS : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT , Michèle LEGRAND, Marc VINCHON , Jean-Jacques BOURGINE, Patrice BIRRE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Jean-Michel BRANTONNE, Pascal GAUCHERON, Bruno LECUREUR, Jacques DUCIMETIERE, Ludovic GUESNET, Benoit LHOSTE, Jérôme VINCHON, François VASSORT, Vincent FAUCHEUX , Christian ARRONDEAU, , Bruno WISSOCQ, GUESNET Paul ARRONDEAU Laurent, Florence TICOT, Stéphane CHANCOLLON, Frédéric VERDOT, Emmanuel MARTIN, Serge TRUBERT.

Absents excusés :

Blandine MARCHON pouvoir à Vincent FAUCHEUX
François ISAMBERT pouvoir François VASSORT

Sylvain CHAMPOLIVIER, Gérald TRUBERT, Michèle COLOMBANI, Stéphane POUPAUX, AUDOUARD Lydie, Corinne BOUCHET, Caroline CALMONT, Marc LEMAIRE, Franck VANNEAU, Michael DELVOYE, Géraldine GRILLON, Béatrice LEFÈVRE, Muriel PUSTAY,

Absents non excusés : Néant

A été nommé secrétaire de séance : Julien BIRRE

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2018
- 14 juillet 2018
- Questions diverses

Compte rendu Conseil Municipal Précédent.

Le dernier compte rendu du 10 avril 2018 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

14 juillet 2018

La fête nationale du 14 juillet se déroulera à Viabon **le vendredi 13 juillet**. Il y aura, repas et soirée dansante avec orchestre, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Prix du repas : enfants moins de 12 ans :	gratuit
De 12 ans à 16 ans	10 €
Adulte de la commune	17 €
Adulte hors commune	20 €

Les inscriptions seront attendues pour le 06 juillet 2018 dernier délai, aucune inscription ne sera prise sans le règlement. Tous les conseillers seront convoqués à partir du lundi 09 juillet pour commencer les aménagements. Le montage du barnum s'effectuera le jeudi 12 juillet.

Le samedi 14 juillet les activités seront conservées comme les années précédentes dans chaque commune historique.

Questions Diverses.

- **Prime CEE :** 10 dossiers ont été retenu. Ils sont répartis comme suit :
Baignolet : **02** – Germignonville : **02** – Fains la folie : **04** – Viabon : **02**
- **Travaux d'adduction d'eau Baignolet et Viabon :** Les travaux ont commencé à Baignolet le lundi 11 juin. Ils commenceront à Viabon le lundi 18 juin.
- **Problème dans la cour de la mairie de Viabon :** Un trou s'est formé dans la cour de la mairie. Il y a une suspicion de cavité souterraine. Des travaux vont être à prévoir.

- **Vitesse excessive des véhicules** : Plusieurs habitants se plaignent de la vitesse excessive des véhicules à Auffains et Tortois. La commune s'engage à apporter des solutions pour pallier à cet état de fait.

Il est envisagé de poser des panneaux d'interdiction +de 3,5T au niveau du « Lavo ».

- **Problème de réseau téléphonique à Auffains** :

Depuis plusieurs semaines Auffains n'a plus de réseau internet et téléphonique, Monsieur le Maire essaie de faire le nécessaire pour faire intervenir les techniciens de France télécom le plus rapidement possible.

- **Information** : Une représentation d'une pièce de théâtre « Peau d'âne » se déroulera au Château de Cambray le samedi 15 septembre 2018. La commune mettra à disposition 2 personnes le vendredi pour le montage de la scène et s'engage à fournir les repas du vendredi et samedi.

- **Participation citoyenne** : Le protocole de la participation citoyenne sera signé en préfecture le vendredi 15 juin 2018.

Clôture de séance à 22h21.

Le maire,
P.VOYET



Le compte rendu sera validé après émargement des conseillers municipaux.
Émargement du conseil municipal :